



Académie Nationale des Sciences et Techniques du Sénégal



SÉANCE ACADÉMIQUE

*Le rendez-vous mensuel
du savoir et de la réflexion*

DU MERCREDI 30 SEPTEMBRE 2026



15H
-
16H30



Son Excellence Monsieur James MARIDADI

Ambassadeur du Zimbabwe à Dakar

Communication

**Droits de propriété intellectuelle relatifs
aux savoirs traditionnels africains.**



16H30
-
18H



Dr Aminata Niane BADIANE

*Doctorat en Sciences Agronomiques
de l'Institut National Polytechnique de Lorraine, à Nancy*

Communication

**Repenser la pyramide des équipes de recherche
pour renforcer l'excellence dans la recherche
agricole et agroalimentaire au Sénégal.**



Séance ouverte au public,
chercheurs, enseignants,
étudiants, professionnels
et medias.



Axil Hôtel, Avenue
Faidherbe, Dakar



www.ansts.sn

Suivez-nous :



L'ANSTS au service de la Nation : le Savoir pour guider

PROGRAMME

15h00-15h 05	Ouverture de la session : Mot de bienvenue du Dr. Ousmane KANE, Président <i>a.i.</i> de l'Académie Nationale des Sciences et Techniques du Sénégal,
15h05-15h15	Introduction de Son Excellence Monsieur James MARIDADI, Ambassadeur du Zimbabwe au Sénégal, par Pr Papa Salif Sow, Président de la Commission Science, Stratégie et Prospective de l'ANSTS.
15h15-15h45:	Présentation du Thème « <i>Droits de propriété intellectuelle relatifs aux savoirs traditionnels africains</i> » par Son Excellence Monsieur James MARIDADI,
15h45-16h30:	Débats
16h30-16h40:	Introduction de Docteur Aminata BADIANE, par Pr Amadou Tidiane Guiro, Membre de la Section Sciences Agricoles.
16h40-17h00	Présentation du Thème : « <i>Repenser la pyramide des équipes de recherche pour renforcer l'excellence dans la recherche agricole et agroalimentaire au Sénégal</i> » par Docteur Aminata Niane BADIANE.
17h00-17h45	Débats
17h45- 18h00	Conclusion /Fin de la Séance

SON EXCELLENCE MONSIEUR JAMES MARIDADI



BIOGRAPHIE

Son Excellence l'Ambassadeur James Maridadi est un éminent diplomate, juriste, spécialiste de la communication stratégique, professionnel accompli de la radio et de la télévision, parlementaire, auteur et expert des affaires publiques zimbabwéen. Sa carrière, qui s'étend sur plus de trois décennies, couvre la diplomatie, l'administration publique, le Parlement, le développement international, la communication institutionnelle et les médias.

Il exerce actuellement les fonctions d'**Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Zimbabwe auprès de la République du Sénégal, du Mali, de la République de Guinée, de la Gambie et de la Guinée-Bissau**. Il est reconnu pour sa vision stratégique, sa profondeur intellectuelle et ses remarquables capacités de communication. Son parcours professionnel est marqué par une **grande polyvalence** et associe diplomatie, gouvernance, droit, leadership, politiques publiques et communication stratégique, avec un engagement constant en faveur du service public, du développement national, de l'excellence institutionnelle et de la promotion des intérêts du Zimbabwe sur les scènes africaine et internationale.

Il a commencé sa carrière dans le journalisme et l'audiovisuel comme présentateur, producteur et commentateur de radio et de télévision. Cette expérience a constitué le socle de ses remarquables capacités d'analyse, d'expression et de communication.

Il a ensuite occupé d'importantes responsabilités dans la communication institutionnelle et le management, dans les secteurs public et privé. Il a notamment dirigé des programmes couvrant la communication stratégique, les relations publiques, les relations avec les parties prenantes et les investisseurs, la gestion des médias, la communication de crise, le protocole et la réputation institutionnelle. Cette expertise lui a valu sa nomination comme Directeur de la Communication et Porte-parole officiel du Premier ministre du Zimbabwe.

Élu ensuite membre du Parlement, il s'est distingué pendant cinq ans par la qualité de ses interventions et son expertise en matière de droit constitutionnel, de gouvernance, d'économie et de politiques publiques.

Auteur et conseiller en communication stratégique, l'Ambassadeur Maridadi a également produit de nombreux discours, documents de politique publique, articles, publications institutionnelles et notes diplomatiques. Il est reconnu comme un orateur accompli, intervenant dans des forums diplomatiques et internationaux, des universités, des sommets économiques et des séminaires de leadership.

Son profil académique est tout aussi diversifié : Master en droit de la propriété intellectuelle, LLB, MBA, Master en leadership et gouvernance d'entreprise, ainsi que plusieurs formations

supérieures en gestion, finances, relations publiques, journalisme, communication et responsabilité du secteur public.

En synthèse, l'Ambassadeur James Maridadi présente un profil multidimensionnel associant diplomatie, droit, gouvernance, communication stratégique, expérience parlementaire et leadership institutionnel. Son parcours est placé sous le signe du service public, du constitutionnalisme, de la bonne gouvernance, de la coopération internationale et de la promotion des intérêts du Zimbabwe en Afrique et dans le monde.

TITRE: “ Droits de propriété intellectuelle relatifs aux savoirs traditionnels africains ”

RÉSUMÉ:

Les points suivants seront abordés:

1. Le paradoxe des savoirs africains : i) Les savoirs traditionnels africains ont été détournés et transformés en produits commerciaux valant des milliards de dollars ; ii) Le système juridique actuel peut-il protéger adéquatement les savoirs traditionnels et les transformer en marchandises ?
2. Les savoirs traditionnels dans le contexte de la propriété intellectuelle : Les savoirs traditionnels sont des connaissances, des innovations et des pratiques développées et transmises au sein des communautés autochtones et locales, souvent sur plusieurs générations.
3. Comment la propriété intellectuelle s'applique-t-elle aux savoirs traditionnels ?
4. La question de la biopiraterie : Qu'est-ce que la biopiraterie et quel a été son impact sur la propriété intellectuelle africaine ?
5. Savoirs traditionnels et science : Les savoirs traditionnels et la science moderne peuvent-ils collaborer ?
6. Protection et partage des bénéfices : La philosophie des savoirs traditionnels devrait reposer sur la protection, la participation, la commercialisation et le partage des bénéfices.
7. Non à l'exportation de matières premières : l'Afrique doit cesser d'exporter ses matières premières, y compris les connaissances traditionnelles brutes.
8. Perspectives d'avenir pour l'Afrique (4 priorités clés) : i) Volonté politique de protéger la propriété intellectuelle africaine ; ii) Documentation de la propriété intellectuelle ; iii) Renforcement des lois protégeant la propriété intellectuelle africaine ; iv) Renforcement des institutions de propriété intellectuelle en Afrique.
9. Conclusion — Le savoir est une richesse : les connaissances traditionnelles ont le potentiel de contribuer significativement au PIB africain et à une économie durable.

DR AMINATA NIANE BADIANE



BIOGRAPHIE

Dr Aminata Niane Badiane, Directeur de Recherches, a été engagée dans le développement agricole, la génération de nouvelles technologies et la recherche collaborative, avec plus de 40 ans d'expérience professionnelle. Elle possède des compétences reconnues en leadership et en gestion, ainsi qu'une excellente maîtrise des programmes agricoles, environnementaux et de sécurité alimentaire, des politiques, de la législation, des procédures et des pratiques d'approvisionnement de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) et de l'Institut Sénégalais de Recherches Agricoles (ISRA).

Ingénieur agronome de l'Institut National Agronomique d'Alger, spécialité pédologie (1979), elle est titulaire d'un Master of Science en sciences du sol de North Carolina State University (1983) et d'un Doctorat en Sciences Agronomiques de l'Institut National Polytechnique de Lorraine, à Nancy (1993).

Vingt-trois de ces années ont été passées à l'ISRA. Elle y a été chercheur au Centre de Recherches Rizicoles de Djibélor, à Ziguinchor, puis chercheur et coordonnateur du programme de gestion des ressources naturelles au Centre National de Recherches Agronomiques de Bambey, avant d'occuper les fonctions de chargée de mission pour la gestion des ressources naturelles à la Direction générale de l'Institut. Elle a également été Research Fellow au département de chimie des sols de l'Institut International de Recherche sur le Riz (IRRI), à Los Banos aux Philippines.

De 2003 à 2013, elle a servi à l'USAID/Sénégal comme spécialiste en Agriculture et Gestion des Ressources Naturelles, chargée de programme de plusieurs projets — Wula Nafaa, Fruit Fly, Yaajeende, WASA, ERA et Feed the Future — puis comme directrice adjointe et directrice par intérim du Bureau de Croissance Économique. Elle y a administré des programmes humanitaires de plusieurs millions de dollars, notamment dans les domaines de l'agriculture et de la gestion des ressources naturelles, de la sécurité alimentaire, de la croissance économique et du développement du secteur privé, acquérant une vaste expérience multiculturelle et de gestion.

Depuis janvier 2014, elle est directrice technique de la firme de consultance African Resource Group, où elle est responsable de la conception, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation de projets financés par l'USAID, des ONG internationales et des institutions gouvernementales hôtes. À ce titre, elle est intervenue pour Affaires Mondiales Canada, la Banque mondiale, le CILSS, Grow Africa et le CTA. Depuis octobre 2023, elle est vice-présidente du Conseil d'administration du Think Tank IPAR (Initiative Prospective Agricole et Rurale). Ses domaines

de compétence couvrent l'agriculture et la sécurité alimentaire, la politique de développement, l'efficacité de l'aide, la chimie et la fertilité des sols, la gestion des ressources naturelles, le changement climatique, le suivi et l'évaluation de projets, les initiatives du secteur privé et l'évaluation d'impact environnemental. Elle est auteure ou co-auteure de plusieurs articles et chapitres d'ouvrages, parus notamment dans *Agronomy Journal*, *Geoderma*, *Pedobiologia* et les *Comptes rendus de l'Académie des Sciences*, et co-éditrice de l'ouvrage *Gestion et transformation de la matière organique : synthèse des travaux de recherches menés au Sénégal depuis 1945* (CILSS, CTA, ISRA, 2000).

TITRE: « *Repenser la pyramide des équipes de recherche pour renforcer l'excellence dans la recherche agricole et agroalimentaire au Sénégal* »

RÉSUMÉ:

Depuis les années 1970, le Sénégal s'est doté d'un appareil de recherche agricole et agroalimentaire solide, structuré autour de l'ISRA, de l'ENSA, de l'ITA et de plusieurs stations expérimentales, auquel on doit d'importantes avancées en sélection variétale, conservation des ressources naturelles, amélioration animale et productivité. Depuis une quinzaine d'années pourtant, le système connaît une crise structurelle diffuse, longtemps masquée par des indicateurs institutionnels globalement stables. Elle touche un maillon moins visible mais essentiel : la base technique de la pyramide scientifique — techniciens supérieurs, assistants de laboratoire, agents de terrain — qui constituait historiquement le fondement de la recherche appliquée et tend aujourd'hui à disparaître au profit d'un modèle centré sur les chercheurs et les ingénieurs.

Le bilan ISRA-CIRAD souligne que les techniciens sont essentiels. Or l'ISRA a perdu des techniciens expérimentés sans remplacement (gel des recrutements, vieillissement), au point que l'intersyndicale dénonce une « pyramide inversée ». En plus, le métier technique est dévalorisé : les gens visent surtout ingénieur/master et les formations agricoles se raréfient. Cela crée un paradoxe : la recherche exige du pratique, mais on recrute et retient mal les techniciens, d'où une déconnexion avec les besoins du terrain.

Cette déperdition du capital humain technique fragilise les fonctions fondamentales du système : expérimentation, collecte et conservation des données, suivi des dispositifs, transfert technologique et vulgarisation. Dès lors, une question s'impose : *comment repenser la pyramide des équipes de recherche pour restaurer un fonctionnement équilibré et durable, garant de l'excellence scientifique et de la pertinence socio-économique de la recherche agricole au Sénégal ?* L'hypothèse défendue est que la soutenabilité du système dépend de la revalorisation institutionnelle et fonctionnelle de sa base technique. L'objectif est une réorganisation pyramidale fondée sur la complémentarité des rôles entre techniciens, ingénieurs et chercheurs, condition sine qua non pour renforcer la performance du système, assurer la transmission intergénérationnelle des savoir-faire et consolider la souveraineté scientifique et alimentaire du pays. L'analyse, documentaire et comparative, croise littérature scientifique, rapports institutionnels et positions syndicales publiées entre 2019 et 2024, les modèles de l'INRAE, du CIRAD et du CORAF servant à identifier des standards organisationnels efficaces.

Rééquilibrer la pyramide suppose d'abord de redonner sens à la chaîne hiérarchique : aux techniciens l'exécution des protocoles, la maintenance et la collecte des données ; aux ingénieurs l'adaptation au terrain, la supervision des dispositifs et la formation interne ; aux chercheurs la conception, l'interprétation et la diffusion. Cette répartition reste toutefois incomplète, car elle laisse de côté des tâches devenues essentielles : la formation des jeunes et des acteurs de terrain,

la valorisation via de multiples supports et publics, la recherche de financements de plus en plus compétitifs et le travail en inter-, multi- voire transdisciplinarité. Tout cela fait partie du paysage de la recherche et devrait être intégré dans cette hiérarchie ; la ventilation de ces tâches rendrait d'ailleurs celles des techniciens et des ingénieurs plus attractives et diversifiées.

La reconstruction de la base technique passe ensuite par la réouverture des filières de BTS et de DUT agricoles avec l'ENSA, les universités et les lycées techniques régionaux, par des passerelles vers les postes d'ingénieurs, par la valorisation des diplômes professionnels et par l'encadrement des petites et moyennes entreprises de transformation. Une troisième orientation consiste à structurer des équipes intégrées autour de binômes chercheur-technicien ; mais il faut aussi des équipes pluri- voire interdisciplinaires, car on ne peut plus travailler en vase clos : le besoin d'impact impose de mobiliser d'autres disciplines et méthodes pour mieux connecter la recherche à ses bénéficiaires et intégrer les contraintes du terrain dès la construction des problématiques.

Rien de cela ne tiendra sans réforme du cadre salarial et administratif : le décret sur le statut du personnel scientifique et technique doit être révisé pour créer une catégorie spécifique de techniciens de recherche, instaurer un système d'incitation et garantir une sécurité professionnelle comparable à celle des chercheurs. Pour que ce soit motivant, au-delà du statut et du salaire, il faut aussi une richesse et une diversité des tâches : mise au point de procédés, responsabilisation dans l'entretien du matériel et des infrastructures, encadrement d'étudiants, diffusion des résultats auprès des producteurs, des ONG et des coopératives, conception de posters et de fiches techniques en co-signature et association aux publications, accès aux formations et aux missions. La crise est enfin culturelle : la recherche souffre d'un préjugé de hiérarchisation des savoirs où les techniciens sont moins considérés que les ingénieurs et les professeurs, alors que leur rôle est celui de partenaires de la production de connaissance expérimentale.

L'excellence scientifique ne se limite pas au volume de publications : elle réside dans la capacité d'un système à produire des connaissances rigoureusement validées et transférables aux acteurs du développement. C'est dans l'équilibre entre laboratoire et terrain que se jouera l'avenir de la recherche agricole et agroalimentaire sénégalaise et, au-delà, la souveraineté scientifique du pays.



61, Boulevard Djily MBAYE, Boite Postale 4344 Dakar RP
Tel: (221) 33 849 10 99- Fax: (221) 33 849 10 96 -
Email: academie.st@ansts.sn www.ansts.sn
N.I.N.E.A. : 0 4 0 5 1 1 9 0 S 0
Dakar SENEGAL